

AVIS

de l'Inspection Diocésaine de Quimper

19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper — C/C. 528.80 Rennes

LE MOIS DE MARIE

Dans le dernier numéro des *Avis*, je vous parlais du « Grand Retour », de ce grand mouvement populaire de prière et de pénitence, suscité de paroisse en paroisse par le passage de la statue de N.-D. de Boulogne. Je vous demandais d'y préparer les esprits et les cœurs par la récitation quotidienne du chapelet. J'ai reçu depuis quelques lettres où l'on me dit l'enthousiasme des élèves qui multiplient prières et sacrifices.

N'en doutons jamais ; il y a dans les âmes d'enfants des trésors de vie divine, des trésors de générosité, que nous saurons toujours découvrir et animer chaque fois que nous saurons leur parler en maîtres chrétiens, pressés par l'amour de Dieu et des âmes, émus à la vue du mal qui s'étend.

Le mois de Mai nous procure l'occasion merveilleuse d'en faire une nouvelle et consolante expérience.

Je sais que dans beaucoup de nos paroisses bretonnes, le mois de Marie est toujours en honneur.

Et cependant...

Autrefois, il faisait la joie des enfants, qui l'attendaient avec impatience. Pas un enfant du bourg n'y manquait ; à la nuit tombante, ils se réunissaient à l'église avec quelques papas et beaucoup de mamans. Cela, même si on le fait en moins grand nombre, on le fait encore.

Mais le mois de Marie de nos villages ? Ne vous souvient-il pas de ces réunions pieuses dans les granges où tout le village se rassemblait pour réciter la prière du soir, le chapelet, et chanter des cantiques.

N'est-il pas possible de redonner au mois de Marie sa ferveur d'autrefois ?

Nous en avons tous les moyens, puisque nous avons les enfants de ces bourgs et de ces villages, ces enfants qui sont des entraîneurs et qui ont au fond du cœur l'amour inné de Marie, leur Maman du Ciel.

Nous avons cette année ce levier incomparable qui est la préparation urgente du « Grand Retour ».

Donnez pour objet à cette préparation, pendant le mois

de Mai, la célébration publique du mois de Marie au bourg ou au village. Ce sera déjà le « retour » à la piété d'autrefois, premier acheminement vers le « grand retour » de notre patrie vers ses traditions chrétiennes.

F. LE STER.

Le C. E. P.

Toutes les écoles subventionnées sont tenues de présenter au C. E. P. les élèves qui se trouvent dans la classe préparatoire à cet examen et remplissent les conditions d'âge exigées. Nous avons besoin de savoir quelles sont les écoles qui n'ont pas satisfait à cette obligation et les raisons de leur abstention.

Toutes les autres écoles voudront bien nous faire connaître dès que l'examen sera passé, le nombre *des candidats présentés* et le *nombre des reçus*. En même temps, l'école des filles du centre où a lieu l'examen voudra bien nous donner les textes des devoirs et, éventuellement, nous faire connaître les incidents de la journée. S'il n'y a pas d'école libre dans ce centre, l'une ou l'autre de nos écoles se chargera de la commission.

On devinera sans peine le but et l'importance de ces renseignements.

Certificats 2^e et 3^e Degrés.

Correction des épreuves le 1^{er} Juin.

A cause du retard imposé à la parution de ce numéro des *Avis*, nous avons dû faire parvenir directement aux écoles intéressées les circulaires concernant les centres d'examen et désignant les délégués pour la surveillance des épreuves. Nous donnons ici la liste des écoles qui doivent fournir des correcteurs pour chacun des centres de correction. Le chiffre placé après le nom indique le nombre d'examinateurs demandés. Tous voudront bien répondre à notre appel malgré les difficultés ; ils devront se trouver à 8 h. 30, le jeudi 1^{er} Juin, au centre où ils sont convoqués.

CENTRE DE QUIMPER (*La Retraite*).

(*Composition Française, Latin, Anglais*.)

Ecoles de garçons. — Le Likès 2, Saint-Corentin 2, Saint-Joseph 2, Kerfeunteun 2, Pluguffan 1, Orphelinat Massé 1, Concarneau 2, Douarnenez 2, Rosporden 1, Quimperlé 1, Châteaulin 2, Pont-l'Abbé 2, Briec 1, Croix-Rouge de Lambézellec repliée à Landrévarzec 1, Elliant 1, Fouesnant 1.

Ecoles de filles. — La Retraite 4, Saint-Mathieu 4, Sainte-Thérèse 4, Sainte-Anne 4, Locmaria 1, Sainte-Bernadette 1, Kerfeunteun 1, Pluguffan 1, Landrévarzec 1, Ergué-Odet 1.

CENTRE DE LANDERNEAU (*Saint-Julien*).

(*Orthographe, Ecriture*.)

Ecoles de garçons. — Landerneau 5, Plouédern 2, Lesneven 3, Landivisiau 2, Plougastel (bourg) 3, Saint-Adrien 1, Le Folgoët 2, Le Relecq-Kerhuon 1, Ploudiry 2, Guipavas 3, Guissény 2, Kerlouan 2.

Ecoles de filles. — Saint-Julien 6, Plouédern 1, Ploudaniel 1, Guipavas 1, La Martyre 1, Plougastel 1, Dirinon 1.

CENTRE DE MORLAIX (*N.-D. du Mur*).

(*Histoire*.)

Ecoles de garçons. — Morlaix Saint-Joseph 4, Saint-Martin 2, Plougouven 3, Saint-Thégonnec 2, Saint-Pol 3, Plouvorn 2.

Ecoles de filles. — Ursulines de Morlaix 3, N.-D. du Mur 4, N.-D. de Lourdes 3, Plouigneau 1, Saint-Pol (la Charité) 2, Saint-Pol (Ursulines) 2, Pleyber-Christ 1, Plougouven 1.

CENTRE DE SAINT-RENAN (*Ecole libre des filles*).

(*Mathématiques*.)

Ecoles de garçons. — Saint-Renan 4, Le Conquet 1, Ploumoguier 2, Guilers 3, Plabennec 2, Plouzané 2, Milizac 2, Brélès 2, Plouarzel 2, Gouesnou 1.

Ecoles de filles. — Saint-Renan 4, Plouarzel 1, Ploumoguier 1, Guilers 1, Brélès 1, Milizac 1.

La Journée du « Bleuets de France ».

Nous recevons de M. le Préfet la communication suivante, adressée aux Maires du département :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'Office National des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation a décidé d'organiser une journée du « Bleuets de France », le 14 Mai prochain, jour de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc.

Je vous demande à tous de prêter votre concours à l'Office départemental des Mutilés, Combattants, chargé de l'organisation, dans le Finistère, de cette journée qui a un double but :

1^o Augmenter les ressources affectées aux ascendants, aux veuves et aux orphelins des deux guerres, en vue d'apporter un soulagement immédiat et substantiel à des infortunes particulières ;

2^o Honorer, dans le symbole du bleuets, le souvenir des morts des deux guerres.

Dès que l'Office National m'aura fait parvenir les bleuets (fleurs) et les insignes en carton, je m'empresserai de les

répartir entre les mairies pour que vous puissiez vous entendre, avant le 14 Mai, avec les dirigeants des Associations d'anciens Combattants, le personnel enseignant et les représentants du Secours National et de la Croix-Rouge.

Vous devrez, en effet, faire appel aux orphelins de guerre et aux pupilles de la Nation et, en général, à tous les enfants des écoles primaires et des collèges et lycées.

Le prix minimum de vente au public sera de 5 francs pour les fleurs et de 1 franc pour les insignes en carton.

Vous recevrez ultérieurement toutes instructions utiles en ce qui concerne l'envoi des fonds. »

Avec M. le Préfet, nous comptons que maîtres et élèves de nos écoles voudront bien prêter leur concours aux organisateurs pour le plein succès de la journée du « Bleuet de France ».

Le chant choral.

M. Abaléa, maître de chœur au Likès, a bien voulu nous adresser cet intéressant compte rendu d'un concours de chant choral organisé par l'U.G.S.E.L.

« Cinq établissements du Finistère ont participé au concours de chant choral organisé par l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre. Ce sont les Institutions :

N.-D. du Kreisker, de Saint-Pol, 64 exécutants : *Sur le Jonc*, de Marc de Ranse ;

Saint-François, de Lesneven, 70 exécutants : *La Ranse des Vaches*, de Carlo Beller ;

Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Quimper, 64 exécutants : *Complainte des 3 enfants*, de P. Berthier ;

Sainte-Marie Le Likès, Quimper, 125 exécutants : *Malbrouk s'en va l'en guerre*, de V. d'Indy ;

Saint-Vincent-de-Paul de Pont-Croix, 74 exécutants : *A Saint-Malo*, de Périssas.

Ce concours a permis de constater le travail sérieux qui se fait désormais dans nos collèges libres diocésains au point de vue du chant choral. Le chant choral, non seulement donne à nos offices religieux une plus grande splendeur, mais encore entre comme un élément important dans la formation et l'éducation générale de la jeunesse. On ne l'a peut-être pas assez compris dans le passé.

Les cinq maîtrises ont présenté des exécutions à 4 voix mixtes vraiment remarquables et dépassant nettement la moyenne. Aucune ne fut faible ; toutes pouvaient légitimement remporter la palme.

Le jury a particulièrement apprécié la présentation impeccable des chorales, la beauté des timbres, l'ensemble, l'équilibre des voix, la justesse, le maintien du diapason. Il

y aurait cependant quelques progrès à faire pour une meilleure observation des ralentissements et une exécution plus sentie, plus graduée des nuances.

Une mention spéciale est due aux alti et aux basses de Pont-Croix, aux soprani et aux solistes de Saint-Pol et de Lesneven, à la masse chorale imposante et puissante du Likès.

Le morceau imposé (*La Nuit*, de Rameau, arrangé à 4 voix mixtes par J. Noyon) ne présentait pas de difficultés, mais les morceaux de choix ont été pris parmi les plus difficiles, preuve que les maîtres de chœur ne reculent pas devant la peine ni devant les nombreuses répétitions que réclament la préparation et la mise au point de tels morceaux.

Le 1^{er} prix a été décerné à la chorale de l'Institution N.-D. du Kreisker pour le fini de l'exécution et la qualité des timbres.

Ces concours entre Collèges sont de nature à encourager, à stimuler, à récompenser le travail des chorales et le zèle des maîtres de chœur. Ils provoquent une noble émulation. Souhaitons qu'ils reprennent l'an prochain. »

Le souhait final du rapport sur le concours de chant choral passé entre les établissements secondaires pourvus de chorales à 4 voix mixtes peut se formuler à l'égard de toutes les écoles, même les plus modestes.

A cet effet, nous serions heureux de voir étendre à toutes les écoles ce genre de compétitions.

Dès le premier trimestre de l'année scolaire 1944-1945, une des conférences pédagogiques portera sur l'initiation au chant choral et au chant grégorien, avec leçon pratique à l'appui.

Pour ne pas décourager les bonnes volontés, le Comité établira 4 séries de concours de difficultés graduées : Unisson (série A), 2 voix égales (B), 3 voix mixtes (C), 4 voix mixtes (D). Le règlement de ce concours paraîtra ultérieurement. D'ores et déjà MM. les Instituteurs sont invités à travailler le chant profane et surtout le chant d'église.

En vue de faciliter dès maintenant la préparation de cette manifestation, voici quelques points sur lesquels M. Abaléa, maître de chœur au Likès, attire tout spécialement votre attention.

1° *Formation de la voix*, par le fréquent usage des vocalises, absolument indispensable pour obtenir un beau timbre de voix.

2° *L'exécution* consistant dans la perfection des attaques, de la fusion de la voix et du rythme propre à chaque morceau.

3° *L'interprétation* obtenue surtout par le sens artistique du maître exigeant un phrasé impeccable et des nuances bien senties.

4° *La justesse* garantie par la modération dans le volume des voix, supprimant ainsi toute fatigue.

5° *La diction* résultat de l'articulation très nette de toutes les syllabes et de la prononciation caractéristique à chaque voyelle.

Pour plus de précisions, vous pourrez utilement vous documenter en vous référant à la plaquette photocopie de M. LE MARREC (Compte-rendu de la conférence faite à Kérébénéat en 1938 ; la demander à M. ABALÉA. D'autre part, M. l'abbé Gougay, maître de chapelle au Collège de Lesneven, édite en ce moment un fascicule à l'effet de mettre à la portée des jeunes élèves les problèmes ardu de la pose de la voix.

L'Inspection diocésaine verrait avec plaisir les groupes puiser dans le Folklore breton les riches mélodies du répertoire provincial. A ce sujet on consultera avec profit :

a) Les fascicules du *Bleun-Brug*.

b) Les trente mélodies de Basse-Bretagne recueillies par Bourgault-Ducoudray.

c) Les vingt chansons bretonnes éditées et harmonisées par J. Arnoux, chez Lemoine, à Paris.

Nous avons beaucoup à faire au point de vue du chant. Nul doute que votre bonne volonté, aidée par la science des maîtres qui se mettent à votre disposition, ne fasse bientôt merveille.

La Croisade de l'Air pur..

Nous recevons du « Secours National » le projet de dictée ci-dessous, destiné à faire connaître l'œuvre de charité dénommée « La Croisade de l'Air pur ». Les maîtres sauront la commenter favorablement afin que les enfants comprennent de mieux en mieux la nécessité de la charité qui doit unir tous les Français.

PROJET DE DICTÉE POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES

La « Croisade de l'Air pur » n'est pas une croisade comme celle dont vous avez pu lire le récit dans vos livres de classe. Il ne s'agit pas de combattre les Sarrasins ou de délivrer la Ville Sainte, mais de permettre à un grand nombre de vos camarades des villes de venir passer quelques jours à la campagne et de profiter de cet air pur que certains d'entre vous ont le bonheur de respirer du matin jusqu'au soir.

Cette croisade, c'est le « Secours National » qui l'organise. Il lui faut pour cela de l'argent, beaucoup d'argent. Il est nécessaire, en effet, de réparer, d'entretenir et de meubler les châteaux et les maisons qui doivent abriter les

enfants des villes. Il faut aussi nourrir ceux-ci et vous savez qu'à votre âge on a bon appétit.

Cet argent, le « Secours National » l'attend de tous les Français, car il ne peut donner que ce qu'il reçoit. Il compte particulièrement sur vous, les enfants des écoles, pour vendre des bons de solidarité pour les colonies de vacances. Faites-les acheter à vos parents, à tous ceux que vous connaissez... et aussi à ceux que vous ne connaissez pas.

Rappelez-vous que pour devenir de bons Français, les enfants des villes doivent être sains et robustes et que, pour cela, il leur faut passer chaque année quelque temps à la campagne. Rappelez-vous encore que vendre un bon de solidarité de cinq francs, c'est offrir à un petit camarade de votre âge deux heures de vacances, deux heures de soleil, deux heures de santé.

Ar Brezoneg er Skol.

Nous donnons ici 2 devoirs types, de la même force que ceux de nos certificats supérieurs.

Quoi qu'il nous en coûte, nous renonçons encore cette année au thème, pour ne pas rendre trop grande la difficulté de l'épreuve. C'est le thème qui permettrait cependant de constater l'importance de l'effort accompli dans l'étude de la langue bretonne.

Nous l'avons dit dans les circulaires adressées aux écoles l'épreuve de breton est obligatoire pour tous les candidats ; ceux qui se sentiraient incapables de traiter le devoir proposé voudront bien en donner les raisons sur la feuille qu'ils remettront.

LENAIG

Lenaig eo merc'h Soaz Kervihan. Henvel eo ouz he mamm. Sellit outi ! ta ! Pegen lemm ha pegén dihun eo he daoulagad, glas evel an nenv. He chodou a zo rond ha *livrin* evel daou aval *darev* ; ouz o dispartia ez eus eur fri bihan *tougn* a ro d'he dremm eun doare eun tammig fentus.

Pa vouse'hoarz e tiskouez d'eoc'h diou renkennad dent gwenn etre he muzellou ruz-tan.

He zal *diroufenn* a zo kaer gant eur pennad bleo melen-aour, rodellat, a c'holo he diskouarn hag he gouzoug.

Pa vez ganti he bonedig breizat, eo Lenaig evel eur wir *rouanez*.

GERIOU DIAES : *Livrin* : vermeil ; *darev*, aho, mûr ; *tougn* : canus, plat ; *fentus* : comique ; *diroufenn* : sans rides ; *rouanez* : reine.

LOENED AR VEREURI

Plijout a ra d'in al Ibened. Abaoe va *bugaleaj* emañ

war o zro. Bemdez, kerkent ha goulou deiz, e *vouetan* ar saout. Aze emaint o feder gant daou leue bihan o *fringal* en-dro d'ezo. E-pad an amzer-se, e vez va zad er *marchosi* war-dro ar c'hezeg : Morian ha Rouanez. Houman he deus eun ebeul bihan a oar debri bara diwar va dorn ha c'hoari ganen evel gant eur mignon.

Sevel a ran ive kalz lapined a bep seurt liou, tri pe bevar danvad ha diou c'havrig. Ar re-man, skanv ha lijer, a ra alies an dro d'al leur warlerc'h Fistoulig ar c'hi du.

Geriou diaes : Ar vereuri : la ferme ; bugaleaj : enfance ; e vouetan : donne à manger ; fringal : gambader ; marchosi : écurie.

Enseignement du breton.

Nous comptons pouvoir organiser pendant les grandes vacances une école de breton pour nos maîtres ; elle durerait 15 jours. Des leçons de pédagogie bretonne, des conférences sur la Bretagne au point de vue littéraire, historique, artistique, etc., y seraient données par des maîtres spécialisés. Nous comptons voir un bon nombre de nos maîtres y prendre part, puisque l'une des objections faites à l'enseignement du breton dans nos écoles vient de l'ignorance où se trouvent la plupart de nos maîtres, qui, connaissant le breton, ne savent pas l'enseigner, ou qui ne voient pas encore l'utilité, l'importance, la nécessité de cet enseignement.

Ce numéro des « Avis » aurait dû vous arriver avant le début de Mai ; mais sa parution a dû être retardée pour des raisons indépendantes de notre volonté. Vous nous excuserez si quelques recommandations sont déjà périmées.